

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7300247901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7300247901>

Cette annonce a été mise en ligne le **6 août 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **56 - MORBIHAN**



AVIS D'APPORT PARTIEL D'ACTIF ENTRE

A.A.C.C.

Société à responsabilité limitée

au capital de 8 888 euros

Siège social : Place Jean Monnet

56270 PLOEMEUR

484 956 198 RCS LORIENT

ET

SAPIENCE AUDIT

Société par actions simplifiée unipersonnelle

au capital de 1 000 euros

Siège social : Parc d'Activités Angers-Beaucouzé, 1, rue du Tertre

49070 BEAUCOUZE

909 741 555 RCS ANGERS

Suivant acte sous signature privée en date du 11 mai 2022, la société A.A.C.C. et la société SAPIENCE AUDIT ont établi un projet d'apport partiel d'actif non placé sous le régime juridique des scissions, aux termes duquel la société A.A.C.C. a fait apport à la société SAPIENCE AUDIT de sa branche complète et autonome d'activité de commissariat aux comptes, composée des mandats dont Madame Emmanuelle SCHIER-LE BEVER est signataire,

évaluée à 118 238 euros, moyennant la prise en charge par la société SAPIENCE AUDIT, sans solidarité avec la société A.A.C.C., du passif correspondant, évalué à 8 162 euros. L'actif net apporté s'élève donc à 110 075 euros.

En rémunération de cet apport partiel d'actif, la société SAPIENCE AUDIT a augmenté son capital de 110 075 euros pour le porter de 1 000 euros à 111 075 euros par l'émission de 110 075 actions de 1 euro de nominal chacune, entièrement libérées, de même catégorie, créées jouissance du 1er février 2022 et attribuées à la société A.A.C.C.

Il n'a été émis aucune prime d'apport.

Des termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société A.A.C.C. en date du 8 juillet 2022 et du procès-verbal des décisions de l'Associée unique de la société SAPIENCE AUDIT en date du 8 juillet 2022,

Il résulte que le projet d'apport partiel d'actif a été approuvé, l'opération d'apport partiel d'actif et l'augmentation de capital sont devenues définitives en date du 8 juillet 2022 et que la société SAPIENCE AUDIT a la jouissance des biens apportés depuis la date du 1er février 2022.

En conséquence de l'augmentation de capital, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Pour avis

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

